



SAINTE-EULALIE DE CERNON
Procès-verbal du conseil municipal
Mardi 3 mars 2026

Présents : Le Maire Thierry CADENET, Bastien CRISTOL, Hélène CROLY-LABOURDETTE, Marianne FROMOND, Victorien GENIEZ, Yoann TULSA, Philippe VIALA.

A donné procuration : Yoann FORESTIER à Thierry CADENET.

Absents excusés : Florian GLANDIERES, Marie-Laure VINAS.

Secrétaire : Marianne FROMOND.

La séance est ouverte à 19H00.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 5 février 2026

2. Projet d'installation d'une deuxième borne Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique du SIEDA

Suite à la délibération de la commune de Sainte Eulalie de Cernon en date du 09/01/2020 portant transfert de la compétence IRVE selon l'article L.2224-37 du code général des collectivités territoriales (CGCT) au SIEDA et la convention administrative technique et financière du 30/08/2021 et la convention de mise à disposition du domaine privé communal en date du 30/08/2021, le conseil municipal autorise l'implantation d'une seconde borne IRVE sur le parking communal.

3. Demandes de subvention à la Région Occitanie et à la DRAC pour la maîtrise d'œuvre du projet de restauration des peintures murales de la Salle des Fresques (partie DET à AOR)

Le conseil municipal de Sainte-Eulalie-de-Cernon sollicite pour la seconde partie de la mission de maîtrise d'œuvre de l'Agence Trabon Architecture (phase DET à AOR) pour la restauration de la Salle des Fresques (peintures murales et environnement) :

- auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'octroi d'une aide de 50% du montant de 14 140 € HT et

- auprès de la Région Occitanie une aide de 20% du montant de 14 140 € HT.

4. Approbation des Comptes Financiers Uniques 2025

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

5. Affectation de résultats de fonctionnement de l'exercice 2025

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

6. Questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.